

Pour une reconstruction libérale du système d'approvisionnement énergétique

Berne, le 7 juin 2011

Communiqué

Pour une reconstruction libérale du système d'approvisionnement énergétique

Le PLR présente ses mesures pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

Le PLR relève le défi de l'offensive énergétique future. Lors d'une conférence de presse, il a présenté les résultats de son processus d'analyse interne dont la mission était d'en définir les principes de base et de proposer des mesures concrètes. Pour le PLR, l'offensive énergétique doit garantir quatre objectifs: la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la sécurité de la production énergétique, la compétitivité des prix ainsi que le respect de nos objectifs en matière de protection du climat. Par ailleurs, le PLR continue de prôner que les centrales nucléaires existantes ne doivent pas être fermées de manière anticipée si elles répondent aux critères de sécurité, qu'il faut exclure la construction de nouvelles centrales avec des réacteurs de génération actuelles, qu'il ne faut pas fermer la porte au développement technologique et enfin qu'une offensive énergétique axée sur des mesures de marché permettant de combler les manques énergétiques à venir doit désormais être menée – **par amour de la Suisse**. Les motions de l'offensive énergétique du Groupe seront déposées dans les prochains jours au parlement.

La stratégie du parti libéral-radical en matière de réforme de notre politique énergétique est construite sur les trois piliers suivants : offensive au niveau des énergies renouvelables, plus de marché et amélioration de l'efficacité énergétique. Nos principales mesures :

Pilier I : Mesures-cadre et marché

- a. Non aux nouvelles subventions et taxes incitatives en matière de production d'énergie;
- b. La construction d'un réseau intelligent de distribution à l'horizon 2030 ;
- c. La transparence des prix via l'introduction de smart meters;

Pilier II : Energies renouvelables

- d. La suppression des autorisations pour la construction de panneaux solaires par les particuliers ;
- e. La simplification des procédures d'autorisation en matière de construction de centrales hydrauliques et de recherche géothermique;
- f. La réforme libérale du système RPC;

Pilier III : Efficacité énergétique

- g. La simplification des procédures d'autorisation en matière d'assainissement des bâtiments ;
- h. Une Suisse « Standard A » via le développement de l'efficacité énergétique des appareils électriques ;

La totalité de la position du PLR:

Pour une reconstruction libérale du système d'approvisionnement énergétique

http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/papiersdeposition/20110606_PP_Energie_f.pdf

Contacts:

- › Fulvio Pelli, président du PLR, 079 230 02 03
- › Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33
- › Filippo Leutenegger, conseiller national, 079 447 99 07
- › Gabriela Winkler, députée zurichoise, 079 438 45 68
- › Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
- › Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 4